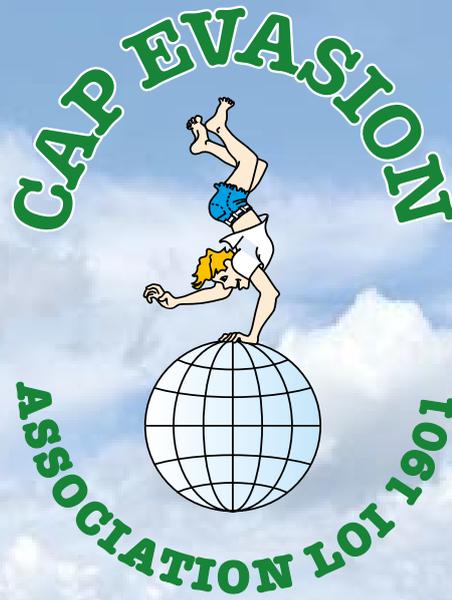


SÉJOURS VACANCES ADAPTÉES POUR ADULTES

ÉTÉ 2023



RÉGION



MER



MONTAGNE



ÉTRANGER



CAP ÉVASION
RENSEIGNEMENTS



Tél. **02.38.75.14.12**

E-mail. **cap-evasion@wanadoo.fr**

Inscription en ligne :

www.cap-evasion.fr

Du 30 Juillet au 19 Août 2023 - 21 jours

CAP ÉVASION - ÉTÉ 2023

Séjours	Localisation	Thèmes	Autonomie	Hébergement	Prix en €	Pages	
Séjours départ de toutes villes sauf Paris						15	
Les Moutiers en Retz	Loire Atlantique, 44	Escale sur la côte sauvage	B	Mobil-homes	2 400 €	16	
St Cast le Guildo	Côtes d'Armor, 22	La Côte d'Emeraude				17	
Buchy	Seine Maritime, 76	Découverte de la Normandie		18			
Moncoutant	Deux-Sèvres, 79	Partir en Nouvelle Aquitaine		19			
Montrevault	Maine et Loire, 49	Bienvenue en Pays de la Loire		20			
St Aubin d'Aubigné	Ile et Vilaine, 35	Découverte de la Bretagne		21			
Tignes	Savoie, 73	Le Hameau du Borsat		A/B		Appartements	22
Longeville sur Mer	Vendée, 85	Côte Vendéenne		A/B		Mobil-homes	23
St Hilaire de Riez	Vendée, 85	Côte Vendéenne					24
Center Parcs Sologne	Loir et Cher, 41	Chaumont sur Tharonne		A		Cottages	25
Jonzac	Charente Maritime, 17	Partir en Nouvelle Aquitaine	A	Mobil-homes	26		
La Ferté Macé	Orne, 61	Découverte de la Normandie	A	Gites	27		
Séjours départ de Paris						28	
La Force	Dordogne, 24	Partir en Nouvelle Aquitaine	B	Maison	2 400 €	29	
Val en Vignes	Deux-Sèvres, 79	Le Bocage Bressuirais	B	Maison		30	
La Tranche sur Mer	Vendée, 85	Au bord de l'Océan	A/B	Mobil-homes		31	
St François Longchamps	Savoie, 73	Un été à la montagne		Appartements		32	
Pornichet	Loire Atlantique, 44	Entre Marais Salants et Océan	A	Mobil-homes		33	
Center Parcs Normandie	Eure, 27	Verneuil d'Avre et d'Iton		Cottages		34	
Séjours à l'Étranger						35	
Sivry	Belgique	Séjour à la ferme	B	Gites	2 400 €	36	
Barcelone	Espagne	Cité de Gaudi	A/B	Appartements	2 750 €	37	
Lisbonne	Portugal	Ville aux multiples facettes				38	
Marrakech	Maroc	Ville impériale	A	Riad		39	
Itinérant Grèce	Grèce	Découverte des Iles Grecques		Petit hôtel		40	

NOUVEAU en Juillet

Séjour à la semaine du 15 au 29 Juillet 2023

8 jours ou 15 jours

Séjours au départ Orléans ou Paris						
Marrakech	Dates		A	Riad	1 500 €	41
	Du 15 au 22 juillet - 8 jours					
	Du 22 au 29 Juillet - 8 jours					
	Du 15 au 29 Juillet - 15 jours					

Édito

Madame, Monsieur, Cher Adhérent,

Nous ne pouvons pas commencer cet édit sans parler de cette 30ème année qui vient de s'écouler.

En effet l'année qui vient de passer nous a apporté quelques surprises avec :

- Des protocoles covid à continuer de mettre en place,
- Des hausses de prix importantes sur l'énergie (essence, gaz et électricité), les transports, les locations d'hébergements, l'alimentation...
- Des difficultés pour trouver des animateurs disponibles.

Nous avons néanmoins réussi à faire partir tous nos séjours avec une personne pour chaque poste, nous avons réussi à assurer la sécurité sanitaire des séjours et enfin l'association a supporté les coûts supplémentaires.

Tout cela a été fait pour que les participants puissent profiter de leurs vacances en toute sécurité.

En plus de tout cela, pour celles et ceux qui nous suivent depuis plusieurs années, nous vous informons que nous sommes revenus dans nos bureaux d'origine à Vennecy pour être au plus proche des nouvelles activités que nous organisons à l'année.

Nous voilà partis pour la 31ème saison.

Cette année tiendra compte de toutes ces modifications que nous connaissons maintenant. Hélas par contre nous avons dû augmenter le prix des séjours pour répercuter une partie des augmentations que nous rencontrons.

Fidèle à notre projet, nous favorisons les petits groupes, nous formerons et accompagnerons le plus possible nos équipes.

Nous vous faisons découvrir dans les pages qui vont suivre les destinations que nous vous proposons pour vos vacances été 2023.

Néanmoins, nous savons déjà que le recrutement devra mobiliser tous nos efforts aussi nous avons programmé moins de séjours que les années précédentes.

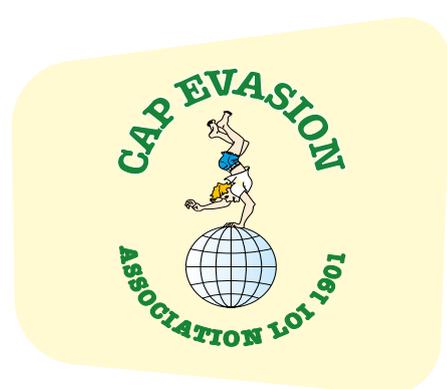
Toute l'équipe est à votre disposition pour vous orienter au mieux pour votre futur séjour et les inscriptions en ligne (pour les anciens adhérents) peuvent avoir lieu dès maintenant. Pour les nouveaux adhérents l'inscription se fera à partir du mardi 3 janvier 2023 au matin par téléphone.

Très belle année 2023 à vous, à vos proches et à toutes les personnes qui vous sont chères.

Avec notre dévouement sincère.

Pour le Conseil d'Administration
La Présidente,
Noémie FONTENEAU

Pour l'Équipe des Salariés
Le Directeur,
Christophe VINCENT



pages

Édito 3

Finalités 4

Projet éducatif 5

**Lieux départs / retours
Répartition dépenses** 6

**Spécificités séjours
Cap Évasion** 7

Conseils pratiques 8

Les aides financières 9

Tableau autonomies 10

Charte de qualité 11

**Comprendre notre
catalogue** 12

Pour vous inscrire 13

**Comprendre nos
pictogrammes** 14

Destinations France Août 15

Destinations Étranger Août 35

Marrakech Juillet 41

**Conditions Générales
et Particulières de Vente** 42

**L'Association a pour but de promouvoir la laïcité, le pluralisme, la solidarité, la liberté et l'autonomie de toute personne.
Ayant pour choix éducatifs la formation de la personne, à quelques niveaux que ce soit, l'Association veut donc tendre à :**

Favoriser la conquête de la liberté et de l'autonomie.



Favoriser l'engagement dans la société et la participation à l'évolution de celle-ci.

Favoriser la participation active de chacun, enfants jeunes, adultes, à son propre développement et donc être partie prenante des décisions qui le concernent.



Permettre à la personne de poser des actes et d'agir en conformité avec ses choix, ou de savoir pourquoi elle ne respecte pas ses choix dans la réalisation de ses actes.



De plus, le développement de ces principes s'exercent notamment par les moyens d'actions suivants :



Des actions collectives auprès de différents publics dont les personnes handicapées, les enfants et les jeunes.

Des interventions (consultations, formations, informations) auprès de toutes personnes oeuvrant dans la vie sociale et le champ de l'Éducation Populaire.



Ainsi que toutes activités non interdites par les lois et règlements, qui favorisent la réalisation du présent objet.



Participer à un séjour Cap Évasion, c'est :

- Découvrir de nouveaux horizons, être étonné devant des paysages inconnus, merveilleux, changer d'environnement.
- S'ouvrir aux autres par l'éducation à la différence :
 - Découvrir d'autres personnes pour mieux les comprendre, pour mieux se comprendre.
 - Apprendre à se respecter entre personnes qui vivent ensemble une aventure.
 - Découvrir une autre culture, un autre pays, vivre en prenant conscience du monde qui nous entoure.
- Être acteur et non consommateur dans une aventure collective où chacun à sa place.
- Vouloir mieux se connaître et participer à son propre développement.

De plus, l'Association peut être amenée à prendre position sur tout sujet relevant de ses valeurs, ainsi qu'assurer l'information, la défense, la représentation de ses adhérents.

Nos groupes

Un de nos choix est de constituer des petits groupes de 5 à 7 participants (au sein d'un groupe de 22 participants), afin de :

- Permettre à chaque participant de se sentir impliqué et d'être partie prenante du séjour.
- Faciliter la découverte du milieu environnant et la rencontre avec les habitants.
- Favoriser les échanges entre participants ainsi qu'entre participants et encadrants, ce qui facilitera l'accès de tous à l'information pour choisir les itinéraires et les activités...

Nos responsables

Nous portons une grande attention à ce que les équipes soient diplômées et expérimentées.

- Tous nos responsables sont formés pour être aptes à gérer les problèmes de la vie quotidienne.
- Ces responsables, ayant en majorité déjà eu plusieurs expériences dans le domaine de l'animation et auprès du public concerné, tendent à :
 - Mettre en place les conditions nécessaires au sein du groupe pour l'enrichissement de tous.
 - Favoriser le progrès de chacun et son développement culturel et social.
 - Etablir des modes de rapports sociaux favorisant la solidarité, la concertation, le respect de chacun, la possibilité de faire des choix.
- Pour les séjours enfants, elles sont constituées d'une majorité de responsables ayant le BAFA ou le BAFD.

L'alimentation

Sur la grande majorité de nos séjours, chacun participe à la confection des repas et selon les pays, nous nous adaptons aux coutumes locales ; aussi les habitudes alimentaires vont être modifiées tout en restant équilibrées.

- Maroc, couscous, tajine sont les plats courants,
- Espagne, paëla, churros, et friture sont traditionnels

Sécurité / hygiène

Nos séjours répondent à des normes d'hygiène et de sécurité bien précises que nous appliquons et qui reprennent entre autre, la réglementation Jeunesse et Sports ainsi que la réglementation VAO (Vacances Adaptées Organisées).

Avant, Pendant et Après le séjour

- Avant le séjour, l'équipe d'animation prépare pour chaque participant un «Projet Aventure», petit document qui présente en détail : l'équipe, le séjour, les sites et les étapes, les activités possibles, quelques conseils pratiques. Ce document est disponible sur l'inscription en ligne de chaque participant et permet à chacun de préparer au mieux son séjour et d'être déjà investi dans ses vacances.
- Durant le séjour, l'équipe prendra des photos qui relatent le déroulement du séjour, les activités et les moments forts... Elles seront disponibles sur le site internet de l'Association pendant et après le séjour.
- Après le séjour, l'équipe rédige des comptes-rendus d'observation concernant chaque participant du séjour.

Un mode d'hébergement

Nos groupes en France sont hébergés dans des structures type : MFR (Maison Familiale et Rurale), Appartements, Mobil-homes, Chalets, Gîtes. L'accueil se fait en chambres de 2 à 4 personnes.

Nos séjours itinérants à l'étranger sont hébergés en petits hôtels, auberges de jeunesse ou chez l'habitant.

Pour les camps itinérants, le groupe porte son matériel, d'où la nécessité de choisir du matériel léger et de ne pas trop charger ses bagages.

ORGANISATION DES DÉPARTS ET RETOURS

Les tarifs indiqués, pour chaque séjour, sont des prix «tout compris», au départ et au retour d'Orléans.

Afin de mieux répondre à vos attentes, nous organisons des départs et des retours à partir d'autres villes, sous réserve d'un nombre suffisant de participants (20 minimum) et d'un supplément financier.

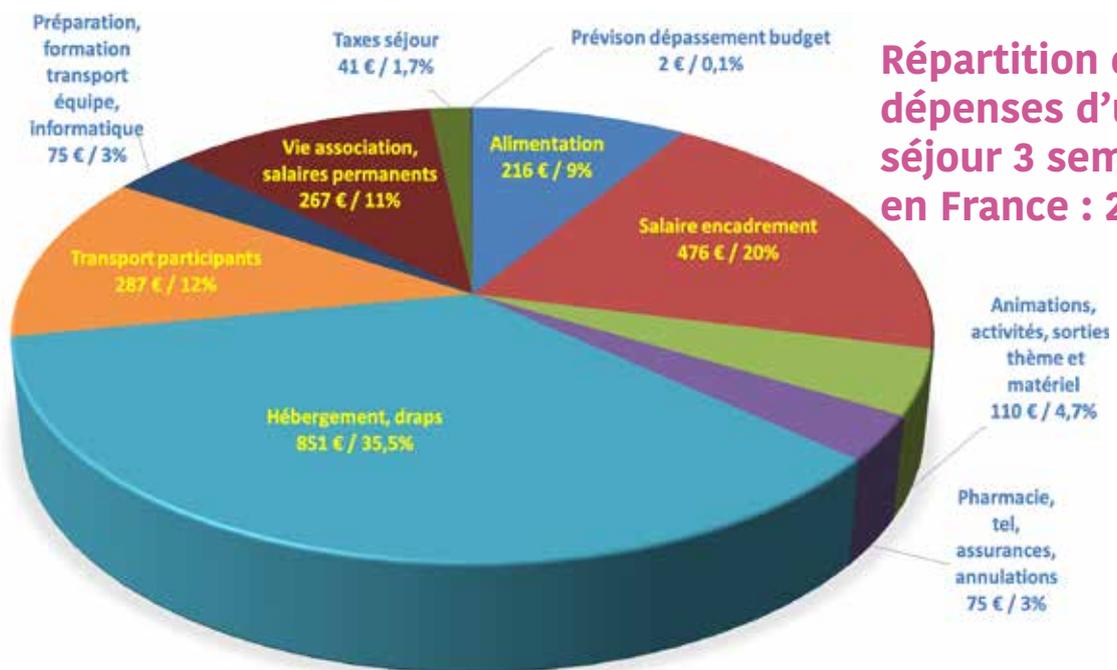
- 20 € (A/R) : Paris
- 40 € (A/R) : Lorris, Mantes la Jolie, Marly le Roi, Nemours
- 80 € (A/R) : Beauvais, Bernay, Etrepagny, Evreux, Gisors, Marsauceux, Parmain, Quessy, Rouen, Vernon
- 120 € (A/R) : Gevrey-Chambertin

Merci de nous consulter pour tout autre lieu : Alençon, Blois, Cléon, Elbeuf, Laon, Persan, Quimquenpoix, Soissons, St Jean d'Heurs, Clermont Ferrand, Tonnerre, Tours (liste non exhaustive).

- Toutes les précisions (heures et lieux) vous seront communiquées sur l'inscription en ligne, 15 jours à 3 semaines avant le départ.
- Nos équipes seront présentes sur les lieux de départ, 1/4 d'heure à l'avance, pour commencer la prise en charge des bagages et des dossiers.
- L'accueil des participants aura lieu à l'heure prévue et durera environ 30 minutes. En effet, compte-tenu de la rigidité des horaires de train et d'avion, et pour être à l'heure aux rendez-vous suivants, les retardataires ne pourront pas être attendus.

SUR PLACE

Pour les accueils sur le lieu du séjour, les arrivées devront se faire le lundi 31 Juillet 2023 à partir de 10h00 et les départs le vendredi 18 Août 2023 avant 16h00.



* L'Association a décidé depuis longtemps de proposer des tarifs de séjours par type d'hébergement, afin que les adultes puissent choisir leur destination en fonction du lieu ou du thème, plus qu'en fonction de leurs moyens financiers (les séjours aériens ne sont pas concernés).

* Les responsables des séjours ont en gestion sur leur séjour, une partie du budget transport, le budget alimentation et le budget animation, activités, sorties et thème. Ils ont une ligne prévisionnelle pour chacune de ces dépenses, mais ce budget n'étant qu'un moyen au service d'une pédagogie, ils peuvent dépasser les sommes allouées sans être pénalisés.

• Sécurité, Respect de la personne, Individualisation et Maîtrise des coûts.

Nos groupes se composent, pour une grande majorité, de 16 ou 22 participants repartis en sous groupe de 5 à 7 participants. Toutes les équipes d'animation, hormis pour les séjours itinérants, sont composées de 4 (minimum) à 8 encadrants.

Le taux d'encadrement est de 1 pour 3 à 4 participants maximum.

• Avantages d'une équipe égale ou supérieure à 4 encadrants.

- Sécurité en cas de maladie ou d'accident d'un animateur ou d'un adulte.
- Présence dans tous les lieux de l'hébergement à tout moment (douche, cuisine, chambre...).
- Rôles distincts et complémentaires. Formations diverses et adaptées.
- Prise d'une journée de repos hebdomadaire obligatoire pour les encadrants et mise en place des coupures journalières obligatoires.
- Possibilité de petits groupes : 2, 3, 4 ou 5 adultes avec 1 animateur à chaque moment de la journée.
- Le groupe n'est pas tributaire d'une personne qui ne souhaite pas participer à une activité ou une sortie. Un animateur seul peut rester pour la prendre en charge.
- Référent de 3 ou 4 adultes pour la vie quotidienne.

• Avantages d'un acheminement en car et de l'utilisation des transports locaux (taxi, car, bus, tram, train, métro...).

- Sécurité : les animateurs sont disponibles à tout moment (on ne peut pas être chauffeur et animateur).
- Des coûts inférieurs de plus de 50% pour l'acheminement, soit environ 100€ de gain sur le prix d'un séjour.
- Des chauffeurs professionnels de la route.
- Un moyen de transport disponible à chaque moment pour se déplacer en petit groupe (pas d'attente du minibus).
- Une rencontre et des échanges avec la population locale.

• Avantages de la Gestion Libre.

- Un petit déjeuner individualisé : chaque adulte peut déjeuner au réveil, avant ou après sa douche, seul ou avec d'autres participants, à l'horaire qu'il souhaite.
- Des quantités adaptées et adaptables à tout moment.
- Des choix de menus faits par les participants à chaque repas et notamment pour les anniversaires et les animations.
- Un outil pédagogique :
 - Participation des adultes qui le souhaitent.
 - Valorisation des capacités.
 - Rôle et reconnaissance dans le groupe.
 - Apprentissages divers, pas seulement en terme de cuisine, mais aussi au niveau dextérité, maîtrise et organisation.

TRAITEMENT MÉDICAL

Pour tous nos séjours, nous demandons à tous les participants de faire réaliser le conditionnement des traitements médicaux en sachet-dose à administrer.

Vous pouvez nous contacter pour trouver la pharmacie la plus proche de chez vous apte à réaliser cette opération ainsi que pour tous renseignements complémentaires.

Nous pouvons faire réaliser à votre demande le conditionnement en sachet-dose par notre pharmacie partenaire (sans surcoût) si les documents nécessaires nous sont transmis pour le 31 mai 2023.



L'ARGENT PERSONNEL

- L'argent personnel est exclusivement réservé aux achats personnels des participants et ne peut en aucun cas servir au financement de quelque activité que ce soit. En effet, les prix de nos séjours sont «tout compris».

- Sur chaque séjour, pour tous les adultes qui le souhaitent, le responsable du séjour pourra aider à gérer ce budget.

- Nous vous conseillons 20 à 30 € par semaine, **en plus** du budget cigarettes. Afin d'éviter les manipulations d'argent au moment des départs, nous vous demandons de nous adresser cet argent **soit lors du 1er acompte, soit au plus tard lors du règlement du solde du séjour.**

Nous le transmettrons à notre responsable de séjour qui le mettra à disposition des adultes lors du séjour. Seul cet argent confié sera sous notre responsabilité.

- À la demande, une attestation indiquant les sommes confiées et dépensées pourra vous être transmise. **Aucun suivi des dépenses avec justificatifs ne sera effectué lors des séjours.**

NOUS VOUS CONSEILLONS :

Éviter d'emporter tout vêtement ou objet, inutile et de valeur, car notre assurance ne couvre pas la perte ou la détérioration de ces objets personnels.

LAVAGE DU LINGE :

Des moments seront prévus pour laver le linge. Cependant, celui-ci ne sera pas nécessairement lavé, avant de rentrer chez vous. Nous ne serons pas responsables des problèmes liés au lavage.

LE COURRIER / NOUVELLES PENDANT LES SÉJOURS

- Sur chaque séjour : nous demandons aux participants d'écrire au moins une carte postale à leur famille. Cette carte sera offerte par l'Association. Si vous souhaitez plus de correspondance, merci de prévoir du papier et des enveloppes et de nous indiquer l'adresse à laquelle vous souhaitez que le courrier soit envoyé.

- Séjours en France : sur les documents «infos-départ» et le Projet Aventure, nous vous communiquerons, avant les séjours, les adresses des lieux d'hébergement où vous pourrez écrire au participant.

- Séjours à l'étranger et itinérants : il n'est pas possible d'envoyer du courrier au groupe, mais nous vous proposons deux solutions pour faire passer un message à un vacancier :

- Demander à celui-ci qu'il vous appelle, régulièrement, par téléphone (prévoir l'argent personnel en conséquence).

- Nous appeler à l'Association et nous ferons passer le message à notre responsable, avec lequel nous sommes en contact tous les 2 jours.

Des nouvelles pendant les séjours :

Appelez-nous au : 02.38.75.14.12

du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h et de 14h à 17h

Peu de séjours sont équipés de téléphone où l'adulte peut être joint.

Des solutions existent pour vous aider à financer vos projets de vacances, par le droit à la compensation ou par des dispositifs publics ou privés qui peuvent réduire la facture de votre séjour.

Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H)



Les bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) peuvent évaluer dans le volet «frais exceptionnels et charges spécifiques», le surcoût lié au handicap qui peut être pris en charge. De même, les frais liés au transport jusqu'au lieu de séjour peuvent être intégrés au volet «surcoûts liés au transport».

Au vu des longs délais d'instruction, ne tardez pas à constituer votre dossier, sur présentation du bon de réservation dans un premier temps, et d'une facture acquittée dans un deuxième temps, pour le versement de l'aide.

Les personnes n'étant pas sous le régime de la PCH peuvent également solliciter les MDPH, via le Fond Départemental de Compensation (FDC) destiné à compléter le financement lié au handicap. Rapprochez-vous de votre MDPH pour en savoir plus sur les modalités. (<http://www.mdpf.fr>)

Dispositifs publics d'aide sociale



Collectivités territoriales (Conseil Départemental, Conseil Régional) : elles peuvent accorder des aides financières sous conditions de ressources.

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS): les CCAS peuvent également être sollicités dans le cadre d'une recherche d'aide exceptionnelle, liée à une organisation de vacances. (<https://www.unccas.org>)

Autres



Caisse d'Allocations Familiales (CAF): les aides de la CAF sont accordées sous certaines conditions. N'oubliez pas de joindre au dossier d'inscription l'aide qui peut vous être accordée. (<http://www.caf.fr>)

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM): votre CPAM dispose de services sociaux qui peuvent être sollicités. (<https://www.ameli.fr>)

Agences Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV)



L'ANCV est un acteur majeur du tourisme social dont la mission est de soutenir le départ en vacances des personnes qui en sont le plus éloignées.

Les Aides aux Projets Vacances ANCV (APV ANCV) sont ouvertes aux vacanciers remplissant certaines conditions de ressources et dont le séjour n'excède pas 22 jours. Il doit entre autre se dérouler en France ou dans l'Union Européenne (UE) et le prestataire de vacances doit posséder l'agrément ANCV (CAP EVASION en est pourvu). Les informations pour construire votre dossier sont disponibles sur le site internet ANCV. (<http://www.ancv.com/les-aides-aux-projets-vacances-apv>)

SPÉCIFICITÉS DES SÉJOURS CAP ÉVASION

IMPORTANT

Nous rappelons que nos séjours **ne permettent pas d'accueillir des participants nécessitant une aide ambulatoire (fauteuil roulant, déambulateur)** et ce pour différentes raisons :

- place dans nos véhicules,
- hébergements non adaptés à ce type d'accueil,
- équipes en nombre insuffisant pour une telle prise en charge.

De même, toute prise en charge médicale ou tout handicap sensoriel, devra nous avoir été signalé lors de la préinscription, afin que nous puissions valider ou non les capacités de nos équipes et du lieu d'accueil à cette prise en charge spécifique (poche urinaire, diabète insulino-dépendant, surdité, cécité, grande difficulté à la marche, nécessité d'un appareil respiratoire...).

Si nous ne sommes pas avertis, lors de la préinscription et si cela n'est pas précisément mentionné sur le dossier d'inscription, nous nous réservons le droit de ne pas accepter l'adulte au moment de la prise en charge ou de mettre fin au séjour de manière anticipée.

La constitution de groupes homogènes est un des facteurs essentiels au bon déroulement des séjours vacances.

Aussi, pour vous aider à choisir un séjour adapté aux possibilités de chaque adulte et dans l'intérêt des participants, nous vous indiquons un tableau des autonomies pour les séjours vacances. Merci de vous y référer.

TABLEAU DES AUTONOMIES

Psychique et Mental

A

«**Très Autonome**»

Sociable, dynamique, participe.
Présence discrète de l'encadrement.



B

«**Autonome**»

Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent personnel, activités...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (habillement, toilette, repas...). Accompagnement actif.



Physique

1

Pas de problème moteur

Bon marcheur.

2

Pas de problème moteur

Se déplace sans difficultés pour de petites promenades.
«Fatigable».

10 ENGAGEMENTS

L'Association Cap Évasion s'engage à :

- 1-** Proposer des séjours adaptés aux différentes autonomies pour répondre aux désirs et besoins de chaque vacancier.
- 2-** Proposer des catégories de séjours à des prix permettant que la destination soit choisie uniquement en fonction des envies du vacancier et non pas de ses moyens financiers.
- 3-** Privilégier les petits groupes pour favoriser des relations de qualité dans un climat de sécurité.
- 4-** Respecter le rythme biologique de chaque vacancier ainsi que son équilibre alimentaire.
- 5-** Recruter des animateurs et responsables qualifiés et/ou expérimentés et veiller à une complémentarité de l'équipe d'animation.
- 6-** Former les équipes d'animation et assurer un suivi dans leur préparation de séjour.
- 7-** Envoyer à chaque vacancier le «Projet Aventure» de son séjour pour lui permettre de préparer et de s'appropriier ses futures vacances.
- 8-** Être attentif aux informations données dans les dossiers d'inscription pour assurer un suivi rigoureux.
- 9-** Mettre à la disposition des équipes d'animation un matériel pédagogique adapté au séjour.
- 10-** Maintenir une relation permanente entre le séjour, l'Association et le représentant légal du vacancier (n° de téléphone de permanence).

Intitulé du séjour

Dates du séjour

Lieu du séjour

Autonomie du séjour

Transports
Durée du trajet

Mode d'hébergement

Type d'alimentation
du séjour

Modalités particulières
d'accueil

Informations
hébergement

Transport sur place

Hébergement

ÉTÉ 2023
30 juillet
au
19 août

B1/B2 A1/A2

VOYAGE 10h

APPARTEMENT

GESTION LIBRE

COUPLE

PLAIN-PIED ET ÉTAGE

VOITURE SUR PLACE

22

TIGNES - 73 TIGNES EN ÉTÉ



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits
2 400 €.

7/8 participants x 3 groupes soit 22 participants A1/A2
 7/8 participants x 3 groupes soit 22 participants B1/B2
 12 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à la résidence «Le Hameau du Borsat» située à 2100 m d'altitude. Tignes est une station sportive qui propose de nombreuses activités sportives en pleine air. Vous logerez dans des appartements de 4 personnes. Vous pourrez admirer la montagne depuis vos balcons.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Parc national de la Vanoise : partez à la découverte de la biodiversité, des paysages et du patrimoine exceptionnel qu'offre ce joyau.

La fabrication du Beaufort : amateur de fromage venez découvrir les secrets de la fabrication du Beaufort à Bourg St Maurice.

Glacier de la Grande Motte : profitez d'un paysage à couper le souffle. Monter à bord du funiculaire et venez découvrir l'enblème de la station de Tignes.

Déguster les produits locaux : la tomme de Savoie, les crozets ou encore la fondue feront partie de votre voyage Savoyard.

Mais également... jeux sportifs : pétanque, jeux de ballons, mini golf ainsi que des activités manuelles et jeux de société seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

Activités durant le séjour

Durée du séjour
 Prix du séjour (hors adhésion et acheminement)
 Le nombre de participants et l'encadrement

Si vous êtes nouvel adhérent, afin d'évaluer ensemble votre participation à l'un de nos séjours appelez au :

02.38.75.14.12

Si vous avez déjà adhéré à notre Association, vous pouvez vous préinscrire directement en ligne sur notre site internet :

www.cap-evasion.fr

rubrique «Inscription» puis «votre inscription en ligne».

Nos horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et 14h à 17h.

Consultez notre catalogue et les photos en ligne sur **www.cap-evasion.fr**

POUR VOUS INSCRIRE



2x 0m V 1.08

Pré-inscription à nos séjours vacances

Identification du participant

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>
Période du séjour	<input type="text"/>

[Se pré-inscrire à un séjour](#)

[Compléter, consulter ou imprimer votre dossier](#)

[Nouvel adhérent](#)

Carte d'identité ou passeport	Manquant	Visualiser	Choisir le fichier aucun fichier sél.
Attestation assurance maladie ou carte vitale	Manquant	Visualiser	Choisir le fichier aucun fichier sél.
Attestation d'affiliation à une mutuelle	Manquant	Visualiser	Choisir le fichier aucun fichier sél.
Ordonnance(s) médicale(s)	Manquant	Visualiser	Choisir le fichier aucun fichier sél.
Documents divers	Manquant	Visualiser	Choisir le fichier aucun fichier sél.
Photo d'identité	Manquant	Visualiser	Choisir le fichier aucun fichier sél.
Contrat de voyage signé	Manquant	Visualiser	Choisir le fichier aucun fichier sél.

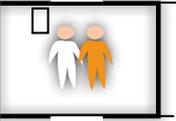
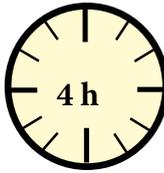
[Sauvegarder les pièces jointes](#)

[Quitter](#)

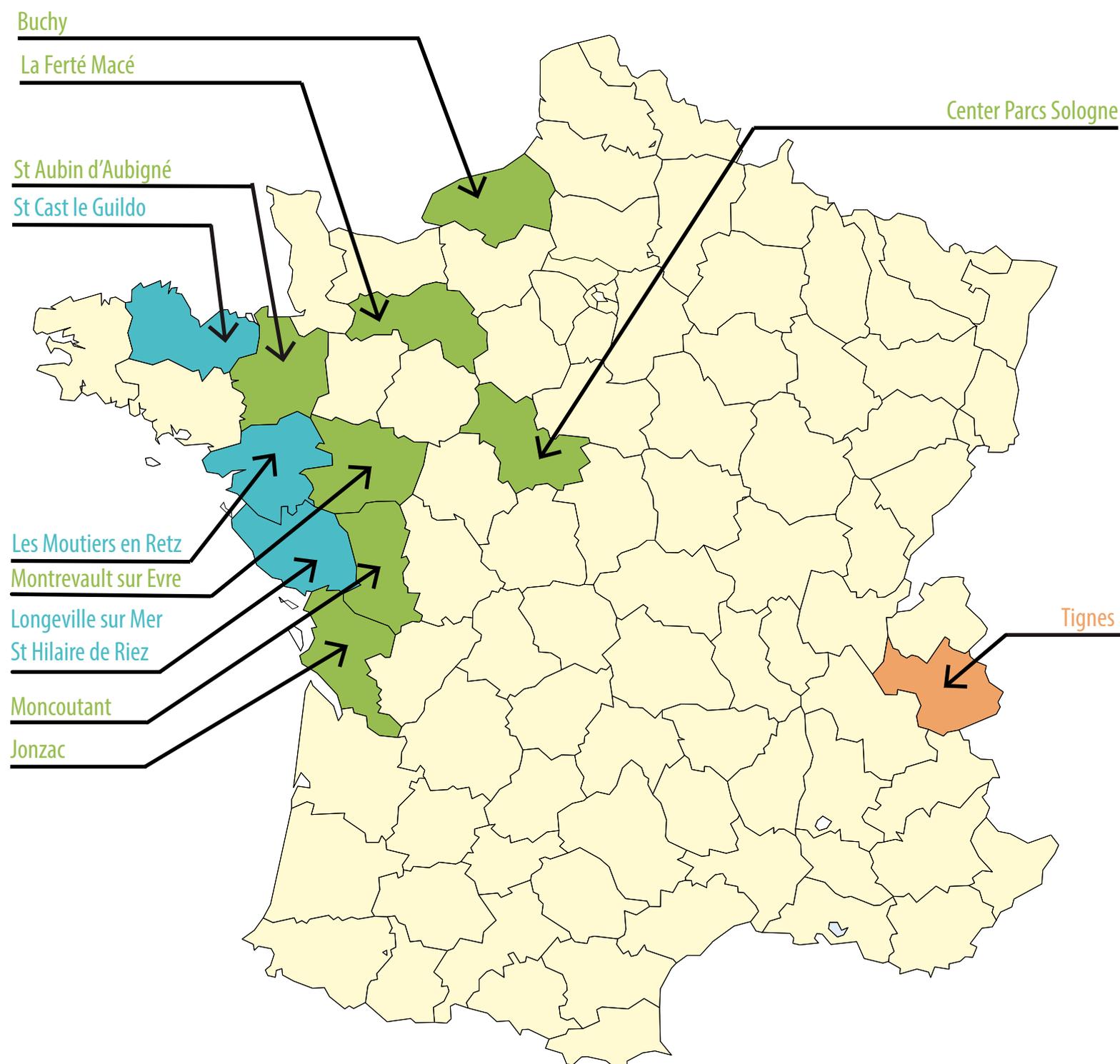
Vos documents de séjour à télécharger

Type de documents	Action
Plan du lieu de départ	Télécharger
Convocation et horaires de départ	Télécharger
Fiche convoyage	Télécharger
Étiquettes bagages	Télécharger
Fiche muséum	Télécharger

COMPRENDRE NOS PICTOGRAMMES DESTINATIONS FRANCE - TOUTES VILLES

	Nombre de participants et d'encadrants		Mobil-Home Cottage
	Hébergement de plain-pied		Gîte / Riad
	Hébergement avec escaliers		Maison
	Hébergement avec ascenseur		Appartement ou petit hôtel
	Couples possibles		Gestion libre
	Autonomie A		Pension complète
	Autonomie B		Documents
	Chambre seul(e) + 200 €		Temps trajet
	Voyage car de tourisme		Sur place voiture

SÉJOURS FRANCE AU DÉPART DE TOUTES VILLES SAUF PARIS



MER

RÉGION

MONTAGNE

LES MOUTIERS EN RETZ - 44

ESCALE SUR LA CÔTE SAUVAGE



ÉTÉ 2023
30 juillet
au
19 août



B1/B2



VOYAGE



MOBIL-HOME



GESTION LIBRE



2 COUPLES



2 CHAMBRES SEUL



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6 participants x 4 groupes soit 24 participants

7 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis au camping 3 étoiles «L' Hermitage des Dunes», avec un accès direct à la plage. Les Moutiers en Retz est un petit havre de paix idéal pour les amateurs de repos en bord de mer.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Salines de Millac : venez découvrir le métier du paludier dans un environnement naturel et sauvage.

Balades sur la côte : point de départ idéal pour de nombreuses découvertes : le port du Collet, les cabanes de pêche. Vous pourrez découvrir de la plage, l'île de Noirmoutier et son fameux pont qui vous y conduit.

Le Curé Nantais : venez découvrir à Pornic, la fabrication et la dégustation du fromage au lait cru «le Curé Nantais».

Déguster les produits locaux : les moules de bouchot, les huîtres de la baie, la fraiserie (glacier) feront partie de votre voyage en Loire Atlantique.

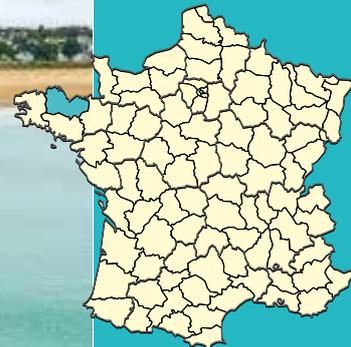
Mais également... animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs, ateliers bien-être, reveil musculaire, activités manuelles sur coquillages et galets, tournois de pétanque seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

SAINT CAST LE GUILDO - 22

CÔTE D'ÉMERAUDE



B1/B2



VOYAGE



MOBIL-HOME



GESTION LIBRE



4 COUPLES



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

4/6 participants x 4 groupes soit 22 participants

7 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Dinan : venez découvrir ses ruelles pavées aux charmes fous et son château qui domine fièrement la rivière «La Rance».

Fort la Latte : fêtes et animations médiévales dans l'enceinte du château.

Erquy : rochers de grès rose, bois de pins, chemins entre dunes et mer d'émeraude. Venez découvrir un site rare et une nature authentique.

Déguster les produits locaux : les moules, les crevettes, les galettes salées et sucrées, les gavottes feront partie de votre voyage dans les Côtes d'Armor.

Mais également... le marché à 150 m du camping, les nombreuses animations organisées par le camping ou par votre équipe d'animateurs sans oublier la piscine du camping et les parties de pétanques seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis au camping 4 étoiles «Les Mielles» à 800 m du centre ville. Saint Cast le Guildo est une station balnéaire classée avec un panorama époustouflant et un centre ville dynamique.

* + 15€ d'adhésion annuelle

BUCHY - 76

DÉCOUVERTE DE LA NORMANDIE



B1/B2



VOYAGE



MAISON



GESTION LIBRE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6 participants x 6 groupes soit 36 participants

11 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire et un anim. cuisine



HÉBERGEMENT

La Maison Familiale et Rurale vous accueillera au coeur du centre-ville de Buchy. Vous logerez en chambre de 2 à 3 participants. Vous profiterez des vacances en ville tout en étant au plus proche de la nature. Rouen se trouve à 25 km et Dieppe à 50km.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Rouen : empruntez les rues pittoresques de la capitale de Normandie et découvrez les trésors de cette ville.

Dieppe : partez à la découverte de la capitale du cerf-volant à bord de son petit train touristique et d'une balade en bord de mer.

Biotropica : vivez une journée dans l'un des plus beaux parcs zoologiques.

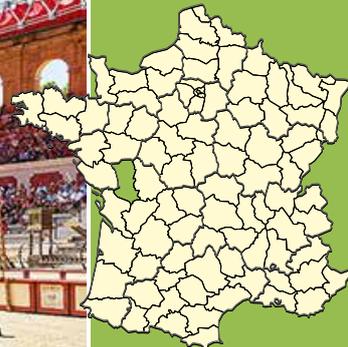
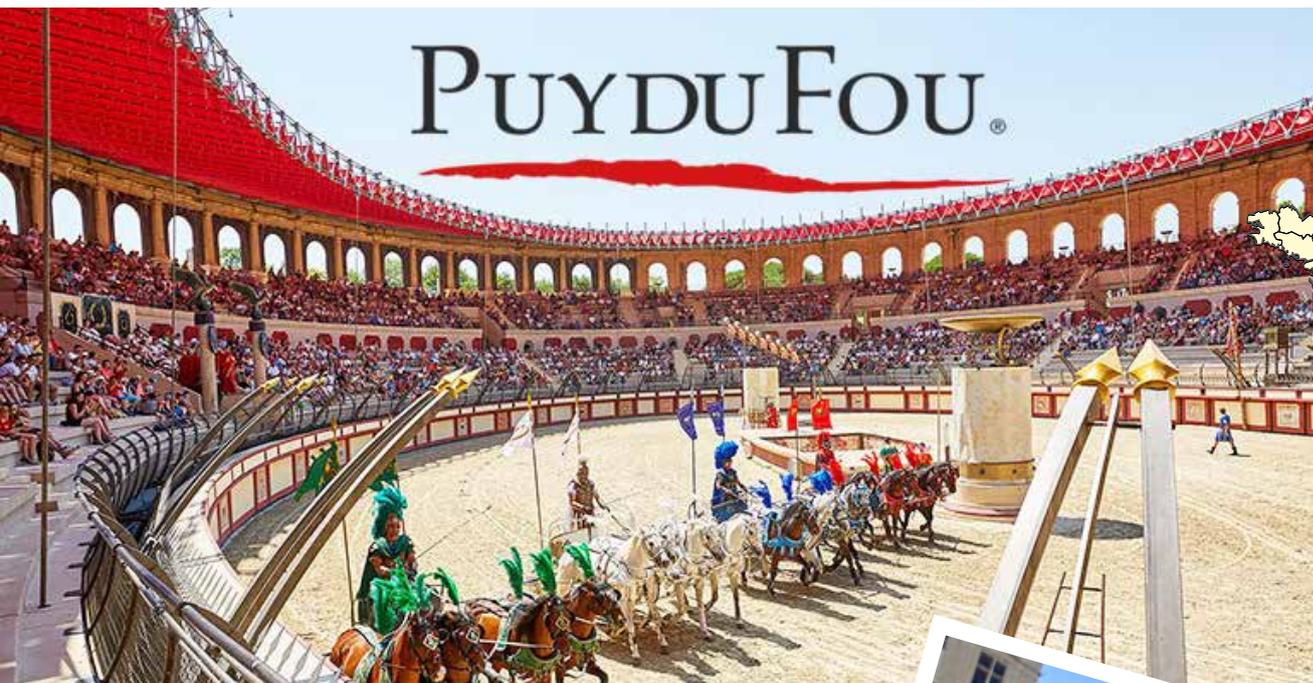
Déguster les produits locaux : le Camembert, le Neufchâtel, le Livarot, l'incontournable escalope normande, la confiture de lait et le Teurgoule feront partie de votre voyage Normand.

Mais également... découverte de la traite des vaches, activités manuelles, réveil sportif (gym douce, yoga ...) et soirées dansantes seront au programme de vos vacances.



MONCOUTANT - 79

DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE AQUITAINE



B1/B2



VOYAGE



MAISON



GESTION LIBRE



ÉTAGE



VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

7/8 participants x 3 groupes soit 22 participants

8 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire et un anim. cuisine



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Bressuire : venez découvrir cette charmante ville et son château le temps d'une journée.

Le parc du Puy du Fou : venez assister à quelques spectacles majestueux, dans ce parc connu dans le monde entier.

Parc de Maulévrier : découvrez les plus grands jardins japonais d'Europe, un voyage au coeur de la nature.

Déguster les produits locaux : le tourteaux fromagé, le Broyé du Poitou ou encore le Bichou du Poitou feront partie de votre voyage dans les Deux-Sèvres.



HÉBERGEMENT

La Maison Familiale et Rurale vous accueillera au coeur du centre-ville de Moncoutant. Vous logerez en chambre de 2 à 4 personnes. Vous profiterez des vacances en ville tout en étant au plus proche de la nature. La ville de Bressuire est à seulement 17 km.

Mais également... mini-golf, marché hebdomadaire, balade à Moncoutant, pétanque et blind-test seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

MONTREVAULT SUR ÈVRE - 49

DÉCOUVERTE DES PAYS DE LOIRE



ÉTÉ 2023
30 juillet
au
19 août



B1/B2



VOYAGE



GÎTE



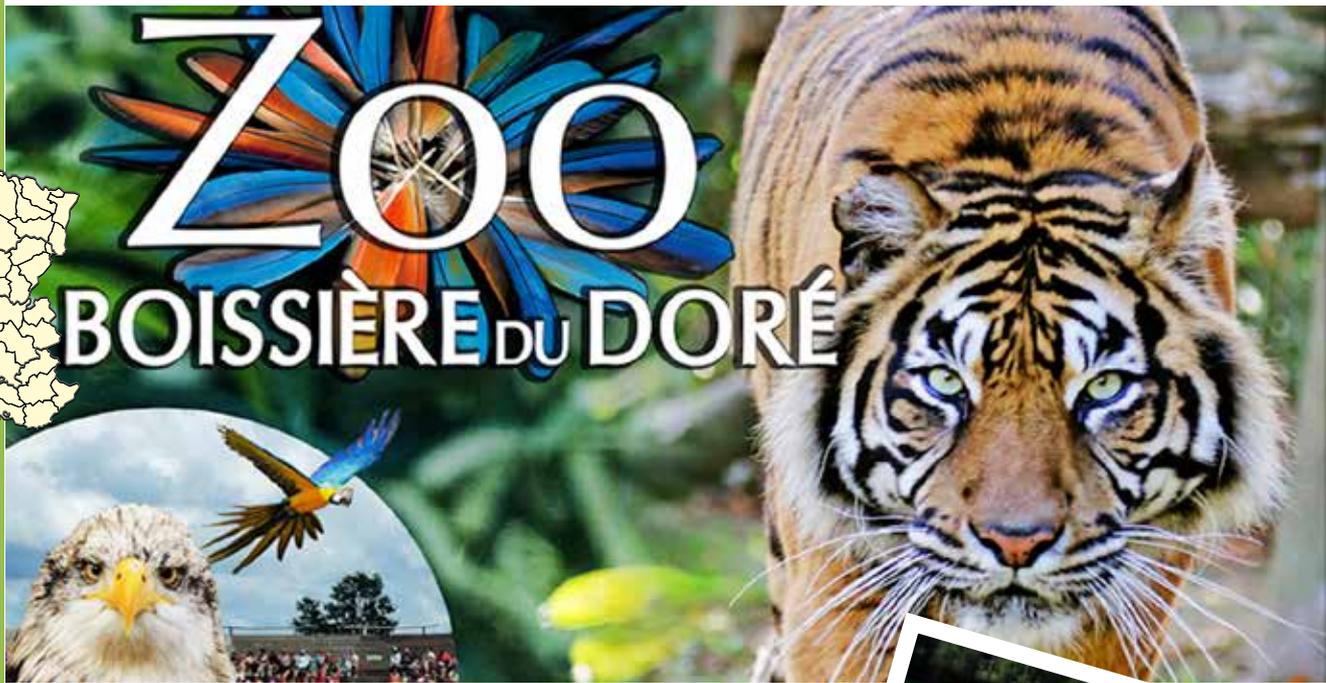
GESTION LIBRE



PLAIN-PIED



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6/8 participants x 3 groupes soit 22 participants

7 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés dans 3 gîtes mitoyens, à La Barbotine, à proximité de la Loire entre Angers (52 km) et Nantes (50 km) dans le Maine et Loire. Vous logerez en chambre de 2 participants.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Nantes : découvrez tous les charmes de cette ville lors de votre visite.

Maison du potier : découvrez le métier d'artisans, vous pourrez y découvrir des expositions et participer à un atelier.

Zoo la Boissière du Doré : immergez-vous dans une faune sauvage et exotique le temps d'une journée.

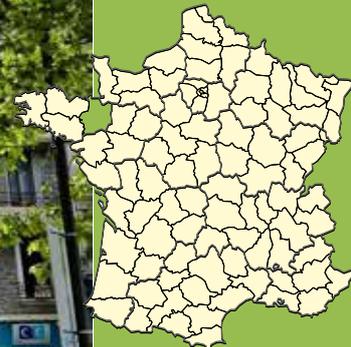
Déguster les produits locaux : les fouées, le bottereau, le pâté aux prunes ou encore la galipette d'anjou feront partie de votre voyage en Maine et Loire..

Mais également... atelier bricolage et cuisine à la Barbotine, baignade et balade au plan d'eau, pêche à l'étang, tournois de pétanque seront au programme de vos vacances.



SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ - 35

DÉCOUVERTE DE LA BRETAGNE



B1/B2



VOYAGE



MAISON



GESTION LIBRE



CHAMBRE SEUL



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6 participants x 6 groupes soit 36 participants

11 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire et un anim. cuisine



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Rennes : découvrez le patrimoine coloré du centre historique de la capitale bretonne.

Brocéliande : venez découvrir la légendaire forêt de Bretagne.

Dinan : vivez une journée vivifiante les pieds dans l'eau ou dans le sable. Vous pourrez aussi découvrir cette cité médiévale incontournable.

Déguster les produits locaux : les fameuses galettes bretonne sucrées ou salées, les craquelins feront partie de votre voyage Breton..

Mais également... découverte du jeu de palets, musique et danses bretonne, tournois de pétanque et activités manuelles seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au sein de la Maison Familiale et Rurale de Saint Aubin d'Aubigné, à proximité des commerces et des transports locaux. Vous logerez en chambre de 2 à 4 participants. La ville de Saint Aubin d'Aubigné est située à 18 km de Rennes.

* + 15€ d'adhésion annuelle

TIGNES - 73

TIGNES EN ÉTÉ



A1/A2 B1/B2



VOYAGE



APPARTEMENT



GESTION LIBRE



COUPLE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 400 € *

7/8 participants x 3 groupes soit 22 participants A1/A2

7/8 participants x 3 groupes soit 22 participants B1/B2

12 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à la résidence «Le Hameau du Borsat» située à 2100 m d'altitude. Tignes est une station sportive qui propose de nombreuses activités sportives en pleine air. Vous logerez dans des appartements de 3/5 personnes. Vous pourrez admirer la montagne depuis vos balcons.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Parc national de la Vanoise : partez à la découverte de la biodiversité, des paysages et du patrimoine exceptionnel qu'offre ce joyau.

Base nautique : c'est l'occasion pour vous de vous jeter à l'eau. Promenade, détente ou pédal'eau à chacun son moment.

Glacier de la Grande Motte : profitez d'un paysage à couper le souffle. Monter à bord du funiculaire et venez découvrir l'enblème de la station de Tignes.

Déguster les produits locaux : la tartiflette, la tomme de Savoie, les crozets ou encore la fondue feront partie de votre voyage Savoyard.

Mais également... jeux sportifs : pétanque, jeux de ballons, mini golf ainsi que des activités manuelles et jeux de société seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

LONGEVILLE SUR MER - 85

CÔTES VENDÉENNE



A1/A2



VOYAGE



MOBIL-HOME



GESTION LIBRE



1 COUPLE



2 CHAMBRES SEUL



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6 participants x 4 groupes soit 24 participants

7 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Longeville sur Mer : adossées à la forêt domaniale, les plages vous promettent détente et baignade ensoleillée.

Le Marais Poitevin : découvrez le marais et son paysage atypique sur le parcours fléché.

Talmont St Hilaire : l'Aquarium le 7ème Continent, le Château de Talmont et les Marais salants n'attendent que vous.

Déguster les produits locaux : Les terrines de poissons, les mogettes, les confitures artisanales raviront vos papilles.

HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis dans le domaine résidentiel «Les Dunes» face à l'Île de Ré. Au plus près de la mer, vous pourrez profiter de la forêt domaniale bordant la côte et admirer la faune et la flore vendéenne.

Mais également... l'accès à l'espace aquatique, marchés locaux, tournois de pétanque, table de ping-pong et les nombreuses activités organisés par l'équipe d'animation seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

SAINT HILAIRE DE RIEZ - 85

CÔTE VENDÉENNE



A1/A2



VOYAGE



MOBIL-HOME



GESTION LIBRE



1 COUPLE



2 CHAMBRES SEUL



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 400 €*

6 participants x 4 groupes soit 24 participants

7 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis au camping 3 étoiles «Les Demoiselles» dans un domaine arboré et calme à seulement 200 m de la plage.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

St Gilles Croix de vie : découvrez ses plages de sables fin, ses vieux quartiers, ses marchés, ses ports de pêche et de plaisance au coeur même de la ville.

Marais salants : partez à la découverte de l'or blanc lors de votre visite.

Feu de Grosse Terre: phare principal, c'est l'un des derniers grands feux construit en France.

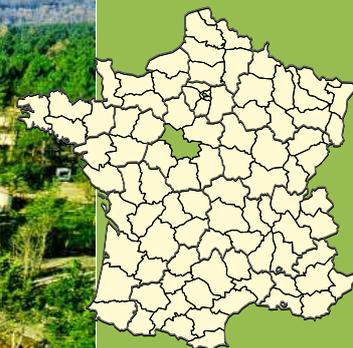
Déguster les produits locaux : le jambon de vendée, la fameuse gâche mais aussi le préfeu feront partie de votre voyage Vendéen.

Mais également... marchés locaux, tournois de pétanque, table de ping-pong, l'accès à la piscine et les nombreuses activités organisées par l'équipe d'animation seront au programme de vos vacances.



CENTER PARCS SOLOGNE

CHAUMONT SUR THARONNE - 41



A1/A2



VOYAGE



COTTAGE



GESTION LIBRE



2/4 COUPLES



PLAIN-PIED



VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6 participants x 4 groupes soit 24 participants

6 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Aqua Mundo : profitez à volonté des joies de la piscine avec ses bassins intérieurs et extérieurs ainsi que ses attractions phares telles que la rivière sauvage, les toboggans et la piscine à vague. Vous pourrez passer un moment de détente dans le bain à bulles.

Balade dans le domaine de Center Parcs : partez à la découverte du parc, à pied, en vélo, en rosalie. Vous pourrez y découvrir le parc aux daims ainsi que les animaux qui se baladent.

Déguster les produits locaux : la fameuse tarte tatin, le selles-sur-cher, les rondiaux de Sologne feront partie de votre voyage dans le Loir et Cher..

Mais également... pêche, pétanque, visite de la ferme, jeux de société, activités manuelles seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés dans des cottages au sein du domaine «Les Hauts de Bruyères». Vous pourrez y déjeuner sur votre terrasse au milieu des bois. Center Parcs se situe à Chaumont sur Tharonne dans le Loir et Cher.

Les nuits du dimanche 30 Juillet 2023 et du vendredi 18 Août 2023, se dérouleront à l'hôtel (proche Orléans).

* + 15€ d'adhésion annuelle

JONZAC - 17

DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE AQUITAINE

ÉTÉ 2023

30 juillet
au
19 août



A1/A2



VOYAGE



MOBIL-HOME



GESTION LIBRE



1 COUPLE



PLAIN-PIED



VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6 participants x 4 groupes soit 24 participants
6 encadrants dont un directeur et un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping 4 étoiles «Les Castors». Il est situé à Jonzac charmante cité de caractère. Idéalement situé dans un cadre de verdure exceptionnel à proximité de l'estuaire de la Garonne.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Jonzac : partez à la découverte de cette ville en passant par le château, le jardin médiéval, la villa gallo-romaine son moulin ou encore son centre historique.

Bordeaux : escapade pour la journée entre découverte de lieux incontournables et shopping.

Les Antilles de Jonzac : venez dans l'un des plus grands parcs aquatiques d'Europe. Sensations garanties !

Déguster les produits locaux : le melon la Taupinière (fromage), la galette charentaise ou encore la cornuelle feront partie de votre voyage en Charente-Maritime.

Mais également... tournois de foot et de basket-ball au terrain multisports, baby-foot et billard, la piscine du camping ainsi que les nombreuses animations organisées par votre équipe d'animation seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

LA FERTÉ MACÉ - 61

DÉCOUVERTE DE LA NORMANDIE



A1/A2



VOYAGE



GÎTE



GESTION LIBRE



2 COUPLES



2 CHAMBRES SEUL



PLAIN-PIED



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

4/5 participants x 5 groupes soit 22 participants

6 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Falaise : venez découvrir cette charmante cité médiévale ainsi que le château de Guillaume le Conquérant.

Vélo rail : empruntez un circuit de 5km au coeur de la forêt des Andaines entre la Ferté Macé et Bagnoles de l'Orne.

Musée du jouet ancien: découvrez une collection de jeux et jouets anciens.

Déguster les produits locaux : le camembert normand, le boudin blanc et noir, la pomme feront partie de votre voyage dans l'Orne.



HÉBERGEMENT

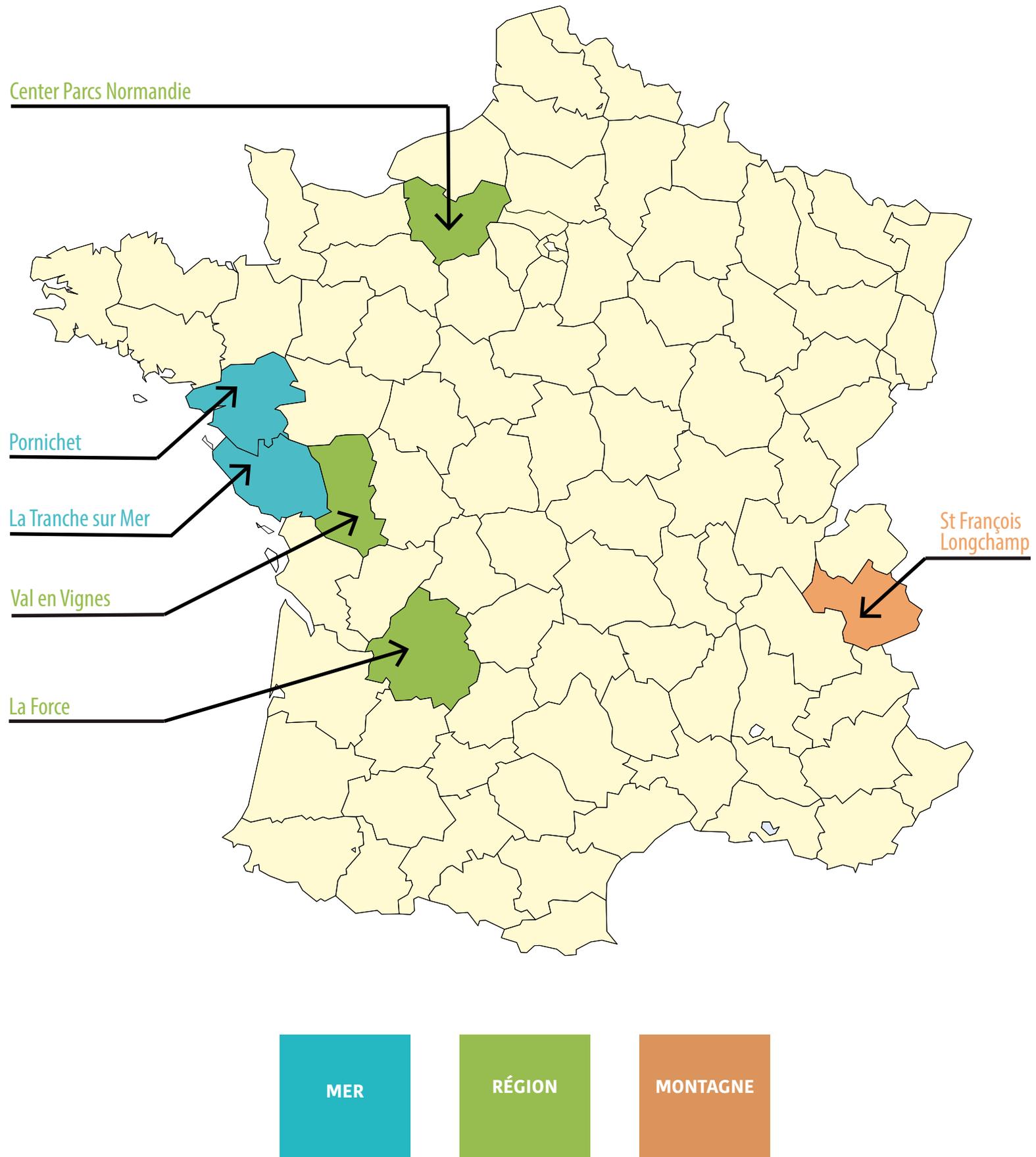
Vous serez hébergés au sein de gîtes situés autour du plan d'eau à proximité immédiate de la base de loisirs de La Ferté Macé. Vous logerez en chambre de 2 à 3 personnes. C'est le cadre idéal pour des vacances dynamiques à la campagne.

Mais également... mini-golf, pêche, tournois de pétanque, pédalos, activités manuelles, reveil musculaire face au lac tous les matins seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

DESTINATIONS FRANCE AU DÉPART DE PARIS



LA FORCE - 24

DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE AQUITAINE



AU DEPART DE
PARIS



B1/B2



VOYAGE



MAISON



GESTION LIBRE



CHAMBRE SEUL



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



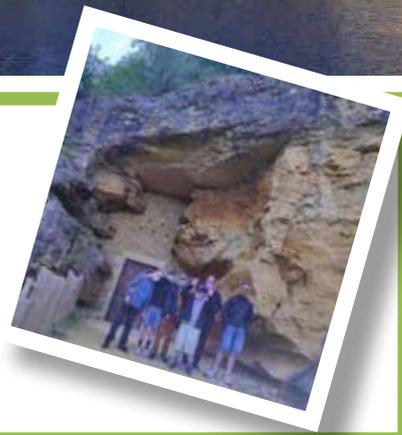
VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

6 participants x 6 groupes soit 36 participants

11 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire et un anim. cuisine



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Bergerac : découvrez son magnifique coeur de ville lors de votre visite en petit train.

Croisière sur le Dordogne : profitez d'une balade majestueuse en gabare.

Grotte de Maxange : entrez dans un univers unique et magique le temps d'une journée pour découvrir l'une des plus belles grottes de France typique de la région.

Déguster les produits locaux : le cèpe, le fromage Cabecou, les noix, les fraises mais aussi le fameux confit de canard feront partie de votre voyage en Dordogne..

Mais également... animations sportives quotidiennes : terrain de foot, aire de basket et bien sûr des soirées dansantes seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à la Maison Familiale et Rurale du Bergeracois à proximité des commerces et des loisirs. Vous logerez en chambre de 2 à 4 participants. Elle se trouve à 9 km de Bergerac, fière cité au bord de la Dordogne.

* + 15€ d'adhésion annuelle

VAL EN VIGNES - 79

AU COEUR DU BOCAGE BRESSUIRAIS



30 juillet
au
19 août

AU DEPART DE
PARIS



B1/B2



VOYAGE



MAISON



GESTION LIBRE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

5/6 participants x 4 groupes soit 22 participants

8 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire, un anim. cuisine



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à la Maison Familiale et Rurale «Le Terra» sur la commune de Val en Vignes. Vous logerez en chambre de 2 à 4 participants. Elle se trouve à 12 kms de Thouars au coeur des vignes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Les Éboulis : découverte du site naturel protégé composé de coteaux et de prairies.

Bressuire : Le bocage bressuirais est un territoire dynamique et naturel. Centre ancien, découvrez l'Église Notre-Dame et son clocher haut de 56m.

Parc naturel et animaliers : La ferme aux Anesses, l'Aquarium de Pescalis, Le parc des Autruches et son labyrinthe.

Déguster les produits locaux : Brioche et biscuits artisanaux viendront sublimer la dégustation des jus de pommes naturels et pétillants.

Mais également... Marchés locaux, spectacles de rues sont à découvrir pendant votre séjour en Nouvelle Aquitaine. Activités manuelles et sportives, jeux de ballon et de société, pétanque, seront au programme de vos vacances.



LA TRANCHE SUR MER - 85

AU BORD DE L'OCÉAN



AU DEPART DE
PARIS



A1/A2

B1/B2



VOYAGE



MOBIL-HOME



GESTION LIBRE



COUPLE



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :

21 jours / 20 nuits

2 400 € *

8 participants x 3 groupes soit 24 participants

6 participants x 3 groupes soit 18 participants

11 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

La Tranche sur Mer : profitez de nombreuses balades et découvertes de cette ville riche de par son histoire et son patrimoine.

La Rochelle : venez flâner le temps d'une journée sur le vieux port et ses tours médiévales emblématiques.

Aquarium de Vendée : découvrez plus de 500 espèces animales à travers trois espaces aux multiples univers. Un bassin tactile offre la possibilité de caresser les poissons.

Déguster les produits locaux : le jambon de vendée, la fameuse gâche mais aussi le préfou feront partie de votre voyage Vendéen.

Mais également... des tournois de pétanque, des activités manuelles, salle de fitness, une piscine chauffée ainsi que de nombreuses animations organisées par le camping ou par votre équipe d'animateurs seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous séjournerez au camping 4 étoiles «Les Préveils». La Tranche sur Mer est située face à l'île de Ré, à égale distance entre Les Sables d'Olonne et La Rochelle. La Tranche sur Mer est une station balnéaire effervescente et festive.

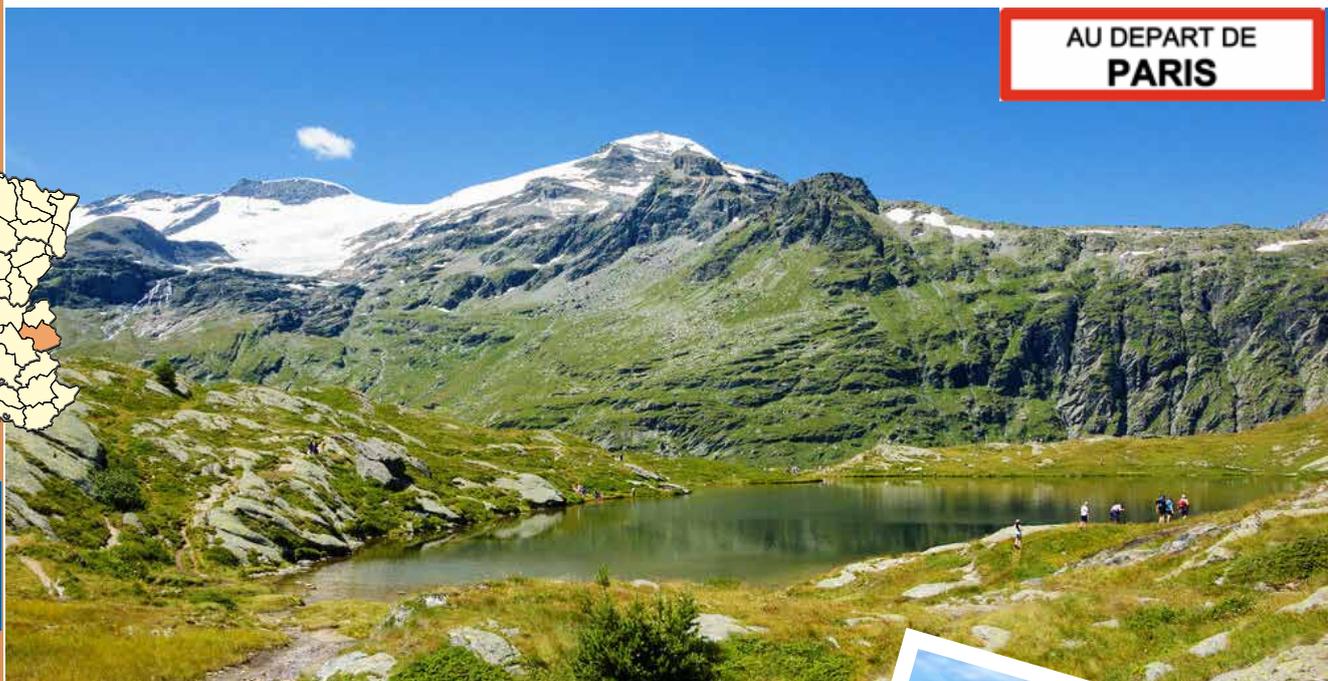
* + 15€ d'adhésion annuelle

SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP - 73

UN ÉTÉ À LA MONTAGNE



AU DEPART DE
PARIS



A1/A2

B1/B2



VOYAGE



APPARTEMENT



GESTION LIBRE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

7 participants x 3 groupes soit 21 participants A1/A2
3/4 participants x 6 groupes soit 23 participants B1/B2
12 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés à la résidence Odalys «Bellevue». Vous logerez dans les appartements de 4/6 participants. Vous pourrez profiter de la piscine avec vue imprenable sur les montagnes.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Découverte de la région : partez visiter le glacier de l'Étendard, les différents lacs (Bleu, Blanc, Léchère), le col de la Madeleine ou le panorama exceptionnel au sommet de la Lozière.

Fêtes traditionnelles : station très vivante l'été où de nombreuses animations estivales vous attendent.

Déguster les produits locaux : la tartiflette, la tomme de Savoie, les crozets ou encore la fondue feront partie de votre voyage savoyard.

Mais également... jeux sportifs, pétanque, jeux de ballons, mini golf ainsi que des activités manuelles et jeux de société seront au programme de vos vacances.



PORNICHET - 44

ENTRE MARAIS SALANTS ET OCÉAN



AU DEPART DE
PARIS



A1/A2



VOYAGE



MOBIL-HOME



GESTION LIBRE



VOITURE SUR PLACE



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

4/6 participants x 4 groupes soit 22 participants

6 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Guérande : passez une journée sur cette presqu'île et découvrez «Terre de Sel» avec une visite guidée à pied autour des salines.

La Baule : venez découvrir l'une des plus belles baies du monde avec ses étendues de sable, vous invitant à la promenade.

Mini-golf : venez vous défier pour une partie de mini-golf dans un véritable havre de paix à 200 m de la mer.

Déguster les produits locaux : la moule de bouchot, les caramels au beurre salé, mais aussi le fondant baulois feront partie de votre voyage en Loire Atlantique.

Mais également... animations et soirées organisées par votre équipe d'animateurs, l'espace aquatique chauffé, les tournois de pétanque et jeux de société, les marchés locaux seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés au camping 2 étoiles «Les 3 Chênes». Pornichet vous fera vivre des vacances dynamiques et des balades vivifiantes sur le chemin côtier.

* + 15€ d'adhésion annuelle

CENTER PARCS NORMANDIE

VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON - 27



AU DEPART DE
PARIS



ATTENTION

VOS DATES DE SÉJOUR SONT DU 31 JUILLET AU 18 AOÛT



A1/A2



VOYAGE



COTTAGE



GESTION LIBRE



2 COUPLES



PLAIN-PIED



VOITURE SUR PLACE

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
19 jours / 18 nuits

2 400 € *

6 participants x 4 groupes soit 24 participants

6 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez hébergés dans des cottages au sein du domaine «Les Bois Francs». Vous pourrez y déjeuner sur votre terrasse au milieu des bois. Center Parcs se situe à Verneuil d'Avre et d'Iton dans l'Eure.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Aqua Mundo : profitez à volonté des joies de la piscine avec ses bassins intérieurs et extérieurs ainsi que ses attractions phares telles que la rivière sauvage, les toboggans et la piscine à vagues. Vous pourrez passer un moment de détente dans le bain à bulles.

Balade dans le domaine de Center Parcs : partez à la découverte du parc, à pied, en vélo, en rosalie. Vous pourrez y découvrir le parc aux daims ainsi que les animaux qui se baladent.

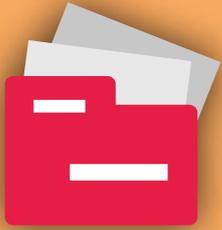
Déguster les produits locaux : le mentchikoffs (bonbon au chocolat), le beauce cola, la poule au pot feront partie de votre voyage dans l'Eure.

Mais également... pêche, pétanque, visite de la ferme, jeux de société, activités manuelles seront au programme de vos vacances.



DESTINATIONS ÉTRANGER

30 JUILLET AU 19 AOÛT 2023 - 21 JOURS



Merci de nous transmettre, lors de l'inscription, sur l'inscription en ligne, une copie du **Passeport** ou une copie de la **Carte d'identité** valide selon les réglementations du pays visité.

POUR LES SÉJOURS AVION



Les nuits du dimanche 30 Juillet 2023 (proche aéroport) et du vendredi 18 Août 2023 (proche Cap Évasion), se dérouleront à l'hôtel en France.

Fin de séjour le 18 Août à l'aéroport, pour les retours de Paris.

BAGAGES AVION

Les bagages des participants, pour toutes les destinations, ne pourront dépasser un poids de 15 kgs.

Tout dépassement sera facturé 25 € par kilo supplémentaire.

SIVRY - BELGIQUE

SÉJOUR À LA FERME

ÉTÉ 2023

30 juillet
au
19 août



B1/B2



VOYAGE



GÎTE



GESTION LIBRE



ÉTAGE



VOITURE SUR PLACE



DOCUMENTS :

- carte identité ou passport
- carte européenne de soins
- ordonnance avec Dénomination Commune Internationale

(D.C.I.)
36

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 400 € *

7 participants x 2 groupes soit 14 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous serez accueillis par M. et Mme LOBET au gîte «la ferme du gard». Ce gîte, aménagé dans une ancienne grange, vous permettra de vivre au plus près des animaux de la ferme. Vous logerez en chambre de 2 à 4 personnes.

Les nuits du dimanche 30 Juillet 2023 et du vendredi 18 Août 2023 (proche Cap Évasion), se dérouleront à l'hôtel en France. Fin de séjour le 18 Août à l'hôtel pour les retours d'Orléans.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Découverte des travaux de la ferme : soins aux animaux, traite des vaches à la main...

Naissance des petits veaux : si vous avez de la chance, vous pourrez assister au vêlage d'une vache avant de donner le biberon aux nouveau-nés.

Ateliers cuisine : préparation de yaourts et pains maison.

Solre le Château : vous traverserez la frontière pour vous balader dans cette charmante ville le temps d'une journée.

Déguster les produits locaux : les fameuses frites belges, la salade liégeoise ou les incontournables gaufres feront partie de votre voyage en Belgique.

Mais également... tournois de pétanque, jeux de société, activités manuelles seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

BARCELONE - ESPAGNE

CITÉ DE GAUDI

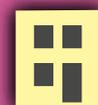


A1/A2

B1/B2



VOYAGE



APPARTEMENTS



GESTION LIBRE



1 COUPLE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



TRANSPORTS LOCAUX



DOCUMENTS :

- carte identité ou passport
- carte européenne de soins
- ordonnance avec Dénomination Commune Internationale

(D.C.I.)

37



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits
2 750 € *

10 participants x 2 groupes soit 20 participants A1/A2

10 participants x 2 groupes soit 20 participants B1/B2

10 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

À la découverte de l'impressionnant Gaudi avec :
La Sagrada Familia, La Casa Batllo et ses balcons en forme de masque, **Le Parc Guell**.

Les Fontaines de Montjuic : Incontournable.

Des après-midi à la **plage** entre détente, balades, baignades, jeux de plage les pieds dans le sable.

Nombreuses **balades dans la ville** et sur **le port**.

Déguster les produits locaux : le pain à la tomate, l'escalivade, la crème catalane, la paella feront partie de votre voyage en Espagne.



HÉBERGEMENT

Vous serez logés dans des appartements à 2 mn à pied du métro en plein cœur de Barcelone. C'est une cité pittoresque très vivante et chargée d'histoire. Vous profiterez du soleil catalan en vous baladant dans cette station balnéaire.

Mais également... tournois de pétanque, jeux de société, activités manuelles, divers marchés comme la Boqueria seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

LISBONNE - PORTUGAL

VILLES AUX MULTIPLES FACETTES

ÉTÉ 2023

30 juillet
au
19 août



A1/A2



VOYAGE



APPARTEMENT



GESTION LIBRE



1 COUPLE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



TRANSPORTS LOCAUX



DOCUMENTS :

- carte identité ou passport
- carte européenne de soins
- ordonnance avec Dénomination Commune Internationale

(D.C.I)
38



VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 750 € *

8 participants x 2 groupes soit 16 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous logerez dans 1 appartement situé dans le centre de la Capitale du Portugal.

Les nuits du dimanche 30 Juillet 2023 (proche aéroport) et du vendredi 18 Août 2023 (proche Cap Évasion), se dérouleront à l'hôtel en France. Fin de séjour le 18 Août à l'aéroport, pour les retours de Paris.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

La place du Commerce (Terreiro do Paço) : visitez l'un des symboles incontournables de Lisbonne. C'est la place la plus célèbre du pays.

Le quartier de l'Alfama : vous pourrez admirer l'une des plus jolies vues sur les toits de la ville et du Tage.

Castelo So Jorge : édifice spectaculaire que vous verrez de toute la ville.

Déguster les produits locaux : la morue, le riz aux crustacés et les fameux pastels de nata feront partie de votre voyage au Portugal.

Mais également... tournois de pétanque, jeux de société, activités manuelles, divers marchés comme la Boqueria seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

MARRAKECH - MAROC

VILLE IMPÉRIALE



A1/A2



VOYAGE



RIAD



PENSION COMPLETE



COUPLE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



TRANSPORTS LOCAUX



DOCUMENTS :

- carte identité ou passport
- carte européenne de soins
- ordonnance avec Dénomination Commune Internationale

(D.C.I)

39

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 750 € *

5 participants x 2 groupes soit 10 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Les Souks : il faut savoir y flâner et s'y perdre pour pouvoir découvrir ses trésors aux multiples facettes, les épices, les cuirs, les tapis, les bijoux, des objets artisanaux et autres souvenirs.

Le Jardin Majorelle : déambulez parmi les innombrables cactus de ce jardin, ancienne propriété de Yves Saint-Laurent.

Les cascades d'Ouzoud : profitez d'une douce journée au pied de l'une des plus belles cascades du pays.

Déguster les produits locaux : le tajine, pastilla, thé à la menthe ou encore cornes de gazelles feront partie de votre voyage au Maroc.

Mais également... jacuzzi et détente au riad seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous logerez dans un Riad, maisons traditionnelles contruite autour d'un patio. Il se situe au coeur de la médina, centre névralgique et historique de Marrakech.

Les nuits du dimanche 30 Juillet 2023 (proche aéroport) et du vendredi 18 Août 2023 (proche Cap Évasion), se dérouleront à l'hôtel en France. Fin de séjour le 18 Août à l'aéroport, pour les retours de Paris.

* + 15€ d'adhésion annuelle

ITINÉRIANT - GRÈCE

PARCOURIR LES ÎLES ATHÈNES / MYKONOS

ÉTÉ 2023

30 juillet
au
19 août



A1/A2



VOYAGE



PETIT HÔTEL



PC et GL



COUPLE



TRANSPORTS LOCAUX



DOCUMENTS :

- carte identité ou passport
- carte européenne de soins
- ordonnance avec Dénomination Commune Internationale

(D.C.I)

40

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
21 jours / 20 nuits

2 750 € *

5 participants x 2 groupes soit 10 participants

2 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire



HÉBERGEMENT

Vous logerez tout au long de votre voyage dans des petits hôtels et auberges de jeunesse.

Les nuits du dimanche 30 Juillet 2023 (proche aéroport) et du vendredi 18 Août 2023 (proche Cap Évasion), se dérouleront à l'hôtel en France. Fin de séjour le 18 Août à l'aéroport, pour les retours de Paris.

MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

ATHÈNES : L'Acropole et le Parthénon, sur le rocher sacré comme les grecs l'appellent, vous prendrez de la hauteur pour sentir toute la splendeur de la Grèce Antique. Le quartier de Plaka, qui constitue le coeur historique d'Athènes. Vous flânerez dans les ruelles étroites de la ville.

MYKONOS : Une des îles les plus typiques... pour ces moulins à vent, aux maisons à la blancheur étincillante. Un quai toujours animé, vous y ferez la connaissance du successeur de célèbre Pélican Pétros.

Déguster les produits locaux : La feta, la moussaka, et la spécialité des îles... les gâteaux aux amandes

Mais également... marchés locaux, visite des îles et leur culture seront au programme de vos vacances.



* + 15€ d'adhésion annuelle

MARRAKECH - MAROC

SÉJOUR SEMAINE ET QUINZAINE



AU DEPART DE
ORLÉANS ou PARIS



A1/A2



VOYAGE



RIAD



PENSION COMPLETE



COUPLE



PLAIN-PIED ET ÉTAGE



TRANSPORTS LOCAUX



DOCUMENTS :

- carte identité ou passport
- carte européenne de soins
- ordonnance avec Dénomination Commune Internationale

(D.C.I.)

41

VOTRE FORMULE DE SÉJOUR :
8 jours ou 15 jours

1 500 € ou 2 200 € *

10 participants

4 encadrants dont un directeur, un anim. sanitaire et deux anim. cuisine



MOMENTS FORTS DE CE SÉJOUR

Les Souks : il faut savoir y flâner et s'y perdre pour pouvoir découvrir ses trésors aux multiples facettes, les épices, les cuirs, les tapis, les bijoux, des objets artisanaux et autres souvenirs.

Le Jardin Majorelle : déambulez parmi les innombrables cactus de ce jardin, ancienne propriété de Yves Saint-Laurent.

Les cascades d'Ouzoud : profitez d'une douce journée au pied de l'une des plus belles cascades du pays.

Déguster les produits locaux : le tajine, pastilla, thé à la menthe ou encore cornes de gazelles feront partie de votre voyage au Maroc.

Mais également... jacuzzi et détente au riad seront au programme de vos vacances.



HÉBERGEMENT

Vous logerez dans un Riad, maison traditionnelle contruite autour d'un patio. Il se situe au coeur de la médina, centre névralgique et historique de Marrakech.

* + 15€ d'adhésion annuelle

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE - CONTRAT

L'inscription et la participation à un séjour de l'Association CAP ÉVASION impliquent l'acceptation pleine et entière des Conditions Générales et Particulières ci-après.

Un contrat de voyage pour participer à un séjour vacances est une obligation. Il sera signé entre le participant, son responsable légal, le responsable de l'inscription et l'organisateur de ce séjour. Il vise à une meilleure information et protection des quatre signataires.

Préalablement à la signature du contrat de voyage qui s'effectuera à réception du bon de réservation, l'Association CAP ÉVASION s'engage à vous transmettre toutes les informations importantes relatives à l'achat d'un séjour vacances. Ce contrat de voyage comportera vos renseignements personnels, les renseignements de la fiche descriptive ainsi que le présent document.

INFORMATION PRÉ-CONTRAT :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2032 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez donc de tous les droits octroyés par l'Union Européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'Association CAP ÉVASION sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre ; comme l'exige la loi, l'Association CAP ÉVASION dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Consultation du « formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait » dans son intégralité à la rubrique « Inscription » de notre site internet : www.cap-evasion.fr.

Tous les séjours adaptés adultes font l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de chaque département du lieu de séjour.

ORGANISATEUR / ADHÉSION :

L'Association CAP ÉVASION (cf. pied de page pour les autres renseignements sur l'organisateur). Seuls les adhérents à l'Association CAP ÉVASION peuvent participer à un séjour vacances. L'adhésion est annuelle du 1er octobre au 30 septembre et est réglée une seule fois lors du premier séjour. Pour l'année 2022, elle est valable du 1/10/22 au 30/09/23 et a pour montant 15€.

PARTICULARITÉS VOYAGEURS :

La constitution de groupes homogènes est un des facteurs essentiels au bon déroulement des séjours vacances. Vous vous engagez à avoir choisi un séjour adapté aux possibilités du participant conformément à la grille d'autonomie du catalogue (nos séjours ne permettent pas l'accueil de personnes à mobilité réduite : PMR). De même vous vous engagez à avoir transmis à l'Association CAP ÉVASION toute demande particulière et toute information nécessaire à la validation de l'inscription.

Une fois l'inscription définitive validée par l'Association CAP ÉVASION, toute autre demande devra être effectuée par écrit.

SÉJOURS (caractéristiques principales)

Les caractéristiques principales des séjours sont expliquées dans la rubrique « Inscription » de notre site internet : www.cap-evasion.fr. La fiche descriptive du séjour que vous avez choisi est en page 4 de ce document.

PRIX DU SÉJOUR :

Tous nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de la parution de la fiche descriptive du séjour choisi.

Toute modification de ces conditions (à titre d'exemple : hausse du carburant, hausse des taxes aéroport ou taxes touristiques, modifications taux de change, modification de la réglementation salariale, hausse de la TVA, circonstances exceptionnelles et inévitables...) pourra entraîner une révision de prix selon les dispositions légales de l'article L211-12 et R211-8 et R211-9 du code du Tourisme. Cette notification vous parviendra au plus tard 20 jours avant le début du voyage.

S'il devait être impossible, pour des raisons de circonstances exceptionnelles et inévitables, d'assurer le retour du participant, comme prévu dans le contrat, l'Association supporterait les frais d'hébergement pour une durée maximale de 3 nuitées.

• Le prix du séjour comprend :

- Les frais d'hébergement, d'alimentation (3 repas par jour), d'encadrement, d'activités, de déplacements pendant le séjour, comme décrit sur chaque fiche descriptive de séjour.
- Les frais de transport aller et retour du lieu de prise en charge à Orléans jusqu'au lieu de séjour, sauf indication contraire (surcoût éventuel, transport à la charge des vacanciers...).
- Les assurances responsabilité civile et rapatriement auprès de la MAIF.

• Le prix du séjour ne comprend pas :

- Les frais médicaux (médecin, hôpital, pharmacie...).
- Les achats personnels et appels téléphoniques.
- Les frais d'acheminement, aller et retour, pour se rendre au lieu de prise en charge à Orléans. Ils sont mentionnés à la page « voyage » du catalogue ainsi que lors de la sélection de votre ville de départ dans la pré-inscription en ligne.
- Les frais d'adhésion à l'Association Cap Évasion mentionnés au paragraphe « Adhésion ».
- L'assurance optionnelle annulation et interruption de séjour.

INSCRIPTION :

L'inscription d'un participant à un séjour se fait en ligne via notre site internet : www.cap-evasion.fr.

Un lien est disponible à la rubrique « Inscription ».

Vous devez suivre les étapes indiquées ci-dessous.

Pour celles et ceux qui le souhaitent nous vous accompagnons dans cette démarche par téléphone au 02.38.75.14.12.

À noter que les pré-inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

• Remplir le formulaire de pré-inscription.

• Une fois la pré-inscription effectuée par vos soins, vous recevez un mail la confirmant ainsi que votre code d'accès à la rubrique « Info-santé ».

• Lorsque cette pré-inscription est validée par nos services, nous vous transmettons alors un nouveau mail de confirmation qui vous invite à télécharger le bon de réservation et le contrat de voyage.

• Vous devez alors (via l'inscription en ligne) :

- Renseigner la fiche d'inscription rubrique « vie quotidienne, aptitudes physiques, synthèse, info-santé ».

- Joindre les documents administratifs : carte identité, attestation sécurité sociale, mutuelle, ordonnance en cours, photo d'identité.

- Signer et nous transmettre le contrat de voyage.

- Verser un acompte de 30 % du prix du séjour dans les 15 jours suivant la confirmation de pré-inscription (voir le paragraphe « Paiement ». Cette étape ne peut pas être effectuée en ligne).

- Valider la coche « Dossier complet pour validation définitive par Cap Évasion ».

À réception du contrat de voyage signé, des différents documents, de la fiche d'inscription remplie, de l'acompte, l'Association CAP ÉVASION valide l'inscription et génère la fiche d'inscription.

Un dernier mail de confirmation vous parviendra pour vous informer que vous pouvez aller la consulter ou la télécharger. L'inscription est validée définitivement.

MODIFICATION CONTRAT :

Toute modification éventuelle, non substantielle, entraînera la signature d'un avenant entre les parties.

PAIEMENT :

L'acompte que vous devez verser à l'inscription est fixé à 30% du prix du séjour.

Le solde doit être réglé, sans rappel de notre part, au plus tard 30 jours avant le départ.

Chaque règlement doit indiquer : nom, prénom, dates et lieu de séjour.

L'Association CAP ÉVASION vous fera parvenir une facture acquittée une fois le règlement total effectué.

Les règlements doivent être effectués soit :

- Par chèque à l'ordre de « Association CAP ÉVASION ».

- Par mandat ou espèces (à nos bureaux).

- Par virement bancaire (notre domiciliation bancaire (RIB), est notée sur le bon de réservation).

Sur demande écrite, des facilités de paiement peuvent être accordées.

Les attestations de prise en charge des collectivités, services sociaux et des comités d'entreprise sont acceptées. Ces attestations devront stipuler le montant de l'aide et préciser que celle-ci sera directement versée à l'Association CAP ÉVASION.

Il sera demandé un engagement signé au responsable de l'inscription précisant la personne qui serait amenée à payer le solde du séjour au cas où l'organisme, ayant fait l'attestation de prise en charge, venait à se dessaisir de cette dette (cas où le participant annule son séjour, budget Caf individuel déjà utilisé, défaillance de l'organisme...).

Sans cet engagement signé du responsable de l'inscription, nous vous demanderons un chèque de caution dont la somme vous sera restituée une fois la prise en charge soldée.

INFORMATIONS DÉPART :

Seuls les participants ayant réglé intégralement leur séjour recevront les informations départs définitives et seront convoqués au départ.

Vous recevrez 3 semaines avant le départ un document « Infos-départ » et un « Projet Aventure » qui vous préciseront l'heure et le lieu de rendez-vous, l'adresse du séjour et toute information utile.

Ces informations peuvent vous être communiquées de manière approximative sur simple demande lors de nos échanges.

ACTES MÉDICAUX / CHIRURGICAUX :

• Le médecin, qui sera consulté sur le lieu de séjour, prendra les dispositions de soins jugées nécessaires après avoir recueilli le consentement libre et éclairé du majeur sous tutelle. Le contact 24h/24 mentionné sur le dossier d'inscription ; à défaut le responsable de l'inscription sera informé durant le séjour, charge à lui d'en informer le responsable légal, le cas échéant.

• Le majeur sous tutelle n'est pas à même de donner son consentement libre et éclairé, le médecin s'efforcera d'en informer le responsable légal afin d'obtenir ce consentement. Les coordonnées seront alors transmises par l'Association CAP ÉVASION au médecin.

• L'acte médical ou chirurgical est vital, le médecin doit donner les soins nécessaires (article 42 du code de déontologie médicale).

RESPONSABILITÉ CIVILE / RAPATRIEMENT SANITAIRE :

Notre Association et ses adhérents bénéficient, pendant la durée du séjour, de la couverture garantie qui nous lie avec la M.A.I.F. (assurance responsabilité civile, rapatriement sanitaire, dommages corporels ou matériels). N° sociétaire : 2034079 M.

Est exclue la couverture vol, perte ou détérioration d'objets, de vêtements ou de biens personnels, d'argent liquide, de bijoux, de lunettes... Nous vous suggérons de vous renseigner auprès de votre assurance personnelle pour couvrir ce qui est exclu.

FRAIS MÉDICAUX / CARTE VITALE / TRAITEMENT :

Les frais médicaux (médecin, hôpital, pharmacie...) sont à la charge des participants. Dans le cas où l'Association Cap Évasion avance ces frais, une demande de remboursement récapitulative, à laquelle seront jointes les feuilles de maladie et ordonnances, sera adressée au participant ou à son responsable légal à la fin du séjour. Ces sommes devront nous parvenir par retour.

Au moment du départ, nous vous demandons de nous confier la carte vitale du participant pour les séjours en France.

Pour les séjours dans la zone Europe nous vous demandons de nous confier la carte européenne d'assurance maladie. Vous pouvez effectuer votre demande sur le site internet : <https://www.ameli.fr>.

Pour tout séjour à l'étranger, nous vous remercions de faire établir l'ordonnance des soins à donner durant le séjour, aux normes D.C.I. (Dénomination Commune Internationale).

Pour tous les séjours, les ordonnances devront être non manuscrites.

Tous les traitements médicaux seront administrés sous conditionnement sachet dose, aussi, soit :

-Vous faites réaliser le conditionnement des sachets doses et vous les faites parvenir à l'Association CAP ÉVASION dans la semaine qui précède le départ.

-Vous nous faites parvenir, 60 jours avant le départ, l'ordonnance du participant. L'Association CAP ÉVASION fait réaliser le conditionnement des sachets doses par notre pharmacie partenaire (sans aucun surcoût).

AIDE AU PARTICIPANT / NON CONFORMITÉ / RÉCLAMATIONS :

Si au cours du séjour vous rencontrez des difficultés ou que vous constatez qu'une des prestations n'est pas conforme à ce qui était prévu au contrat, vous avez l'obligation de nous informer de toute non-conformité, dans les meilleurs délais, pour que nous puissions y remédier au plus vite.

Pour faire cela vous pouvez nous joindre par téléphone : 02.38.75.14.12 ou par mail à cap-evasion@wanadoo.fr.

Dans une recherche de résolution la plus rapide possible, le participant peut, en plus du téléphone ou du mail, informer directement le responsable du séjour sur place. L'Association CAP ÉVASION s'engage à répondre dans un délai raisonnable.

S'il n'a pas été possible de remédier à la non-conformité prévue au contrat, dont vous nous aviez informé durant le voyage, vous pouvez nous adresser des messages, des demandes ou des plaintes, en rapport avec l'exécution du contrat, directement à l'Association CAP ÉVASION - 8, Rue du Petit Fournil - 45760 VENNECY par lettre recommandée ou par mail. Nous nous rapprocherons de vous dans un délai de 30 jours, à réception de la demande, afin de rechercher ensemble une solution amiable vous satisfaisant.

CESSION DU CONTRAT :

Vous pouvez céder votre contrat de voyage à un autre participant sous certaines conditions :

-Une lettre adressée à l'Association CAP ÉVASION, au plus tard, 15 jours avant le début du séjour.

-L'autonomie du cédant et du nouveau participant doit être équivalente.

-Le sexe du cédant et du nouveau participant doit être équivalent, selon l'hébergement (nous consulter).

Le cédant du contrat et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du séjour ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Pour effectuer la cession de contrat, l'Association CAP ÉVASION facturera :

-Frais cession 120€, (les frais d'adhésion et d'acheminement restent acquis).

-Frais d'inscription 120€ + frais d'adhésion et d'acheminement + coût total du billet d'avion et Visa si nécessaire.

L'Association CAP ÉVASION apporte au cédant la preuve des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires occasionnés par la cession du contrat.

ANNULATION D'UN SÉJOUR / RESOLUTION :

•Du fait de l'Association CAP ÉVASION :

L'Association se réserve le droit d'annuler un séjour, sans pour autant pouvoir être poursuivie, dans ces deux cas :

-Insuffisance du nombre de participants (moins 30% d'inscrits par rapport au nombre total prévu sur la fiche descriptive).

-Circonstances exceptionnelles et inévitables mettant en difficulté son organisation ou sa réalisation.

Cette annulation, sans indemnisation supplémentaire, peut intervenir au plus tard :

-20 jours, avant le départ, pour les voyages de plus de 6 jours.

-7 jours, avant le départ, pour les voyages de 2 à 6 jours.

-2 jours, avant le départ, pour les voyages n'excédant pas plus de 2 jours.

Dans ce cas, deux solutions vous seront proposées :

-La participation à un autre séjour (même autonomie) avec signature d'un nouveau contrat

-Le remboursement intégral des sommes versées.

•Du fait du Participant pour raison non justifiée :

-La maladie (dont la maladie ou le handicap mental) ou l'accident préexistant avant le versement du 1er acompte.

-Tout fait provoqué intentionnellement.

-La grossesse, l'IVG.

-Le participant ne serait plus en possession de ses documents de police indispensables au départ (passeport ou carte d'identité).

-Tous les cas non prévus dans le paragraphe «Du fait du Participant pour raison justifiée»

Toute annulation entraînera la perception de frais d'annulation selon le barème ci-dessous (hors frais d'adhésion et d'acheminement qui restent acquis) :

-Plus de 60 jours avant le départ : 120 €.

-Entre 60 et 30 jours : 30 % du coût du séjour.

-Entre 30 et 7 jours : 75 % du coût du séjour.

-Moins de 7 jours / le jour du départ / en cas de non présence : 100 % du coût du séjour.

•Du fait du Participant pour raison justifiée :

-Le remboursement dans la limite d'un plafond de 90 % du coût du séjour (hors frais d'adhésion et d'acheminement qui restent acquis) pourra être mis en œuvre dans tous les cas où l'annulation aura été justifiée par :

-Le décès : du participant, de son conjoint, de ses ascendants ou descendants en ligne directe.

-Une maladie médicalement constatée, autre que celle dont le participant souffre habituellement, ou un accident corporel subit entraînant dans ces deux cas l'impossibilité pour le participant de quitter la chambre pendant une durée minimum de 8 jours et comprenant le premier jour du séjour. Il faudra alors nous fournir une copie de l'ordonnance et de la feuille de prescription, ainsi que les justificatifs de remboursement CPAM et le cas échéant, un bulletin de situation. Sans ces pièces, aucun remboursement ne sera effectué. De même, les attestations de médecins sans raison justifiée ne sont pas valables.

-Le licenciement économique du participant.

-La modification de la date des congés du participant par son employeur.

-Le changement de foyer de vie ou d'hébergement, si la demande de changement de foyer a été effectuée au moins 2 mois avant le versement du 1er acompte et si l'Association en a été avisée au moment de l'inscription.

-Le rapatriement sanitaire durant le séjour. Dans ce cas, le remboursement de 90 % du coût du séjour se fera au prorata du nombre de jours restants.

Pour pouvoir bénéficier des conditions, « en cas d'annulation pour raison justifiée », le participant ou ses ayants droit, sont tenus d'aviser, dans les 48h suivant la survenance de l'événement, l'Association CAP ÉVASION verbalement contre récépissé ou par écrit.

Les remboursements interviendront dans un délai de 30 jours à compter de la fin du séjour.

INTERRUPTION DE SÉJOUR / DÉPART VOLONTAIRE :

L'Association se réserve le droit, si le comportement d'un participant allait à l'encontre du bon déroulement du séjour (agressivité ou violence envers lui-même ou un tiers, acte délictueux, tout fait provoqué intentionnellement, raison impérative...) ou bien si son autonomie n'était pas adaptée, après en avoir informé sa famille ou le responsable de l'inscription, de transférer ce participant sur un séjour mieux adapté ou de mettre fin à son séjour (renvoi).

Dans ces deux cas ou en cas de départ volontaire, les frais de retour ou de transfert, sont à la charge du participant ou de son responsable d'inscription ou de son responsable légal.

De même, dans ces deux cas ou en cas de départ volontaire, aucun remboursement de séjour n'interviendra, pour quelques raisons que ce soit ou au titre des jours non effectués. Tout séjour commencé est dû en totalité.

ASSURANCES ANNULATIONS OPTIONNELLES :

Par l'intermédiaire de la MAIF, l'Association CAP ÉVASION vous propose une Assurance Annulation. Son coût est de 5% du prix du séjour. Elle doit être souscrite au moment de la réservation. Vous pouvez consulter les couvertures de cette assurance à la rubrique « Inscription » de notre site internet : www.cap-evasion.fr.

SÉJOURS À L'ÉTRANGER :

Pour les séjours à l'étranger, le participant est dans l'obligation de présenter à l'Association CAP ÉVASION, lors de son inscription, ses documents d'identités en cours de validité, passeport ou carte d'identité nationale. Vous pouvez effectuer votre demande de carte d'identité nationale ou de passeport en vous rendant dans n'importe quelle mairie qui est apte à délivrer ce type de document.

Selon la destination et dans certains cas le carnet de vaccination voire certains vaccins spécifiques seront demandés de même qu'un Visa ou une AVE (Autorisation Voyage Électronique). Merci de vérifier cela dans la fiche descriptive page 4 de ce document. Dans tous les cas cette démarche est à effectuer par vos soins.

Les dates peuvent être sujettes à des modifications liées au calendrier des compagnies de transport ou à l'organisation des départs et retours des séjours de l'Association.

Les transporteurs aériens prévoient une marge de 48h, dont nous sommes tributaires pour les horaires des départs et des retours. Néanmoins, notre encadrement restera en fonction jusqu'au retour effectif du participant auprès de ses responsables.

UTILISATION DU DROIT À L'IMAGE :

Sur chacun des séjours organisés par l'Association CAP ÉVASION des photographies et films peuvent être effectués.

Ils sont utilisés pour notre usage associatif et diffusés publiquement pour :

-Des documents de présentation tels que le catalogue et le site internet

-Des albums photos souvenirs.

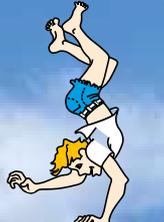
L'Association CAP ÉVASION s'engage sur le principe de non atteinte à la réputation ou à la vie privée du participant.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concerne le participant est garanti. À tout moment l'usage qui en est fait pourra être vérifié. Le participant ou son responsable légal peut disposer du droit de retrait s'il le juge utile.

Le participant ou son responsable légal a la possibilité de refuser le droit à l'image en cochant la case prévue à cet effet ici.



CAP ÉVASION



ASSOCIATION LOI 1901



CAP ÉVASION - Tél : 02.38.75.14.12

Site : www.cap-evasion.fr - E-mail : cap-evasion@wanadoo.fr

Bureaux et Siège Administratif : 8 rue du Petit Fournil 45760 Venecy

Agrément Vacances Adaptées : 2013-001 - N° SIRET : 392 474 755 00015 - Code APE : 9499 Z - IM. : 045110003

R.C. : MAIF 200 Av Salvador Allende 79038 Niort Cedex 09 - G.F. : FMS-UNAT 8 rue César Franck 75015 Paris

Association loi 1901